

CGC

CENTRE DE GESTION DE LA COPROPRIÉTÉ

NAUDET GESTION PATRIMOINE

1986 > 2011



25 ANS AU SERVICE DE LA COPROPRIÉTÉ

M. Alain Naudet a créé le Centre de Gestion de la Copropriété en 1986 à partir d'un cabinet familial. Aujourd'hui, la société compte 45 collaborateurs et gère 385 copropriétés de toutes tailles qui représentent environ 16 000 appartements.

INTERVIEW

Quel est le trait majeur de ces 25 ans d'activité ?

Alain Naudet : Nous avons su rester une entreprise à taille humaine et indépendante, et surtout une entreprise forte et compétente.

Pourquoi avez-vous tenu à préserver la spécialisation de CGC ?

La copropriété est le cœur de notre métier et le métier unique de CGC. Pour nos clients, c'est le gage d'une grande qualité de prestations.

En 2009, c'est pour répondre aux demandes de nos clients copropriétaires pour des services en gérance locative que nous avons créé une nouvelle société, Naudet Gestion Patrimoine. Nous avons également tenu à distinguer géographiquement les deux activités afin de préserver la spécificité et l'originalité de CGC, spécialisé dans la gestion de la copropriété.

Quels sont les avantages de ce positionnement ?

Nous disposons d'une vraie équipe de spécialistes qui exerce l'activité unique de syndic de copropriétés avec un service juridique intégré, un suivi technique, du conseil et de l'aide à la décision. A titre d'exemple, quinze cadres assurent la sécurité juridique des actes qui balisent la vie des copropriétés.

Quelle est votre conception du métier de syndic de copropriété ?

C'est d'abord une volonté d'être performant avec un rayonnement ciblé sur les Hauts-de-Seine Nord, Paris VIII^e, Paris XVI^e et Paris XVII^e. Grâce à cette proximité, nous intervenons rapidement sur le site des immeubles.

Ce sont ensuite des compétences très larges et une capacité à gérer des immeubles variés (résidentiel - tertiaire - mixte), de toute taille dont des immeubles de grande hauteur (IGH).

Mais ce sont les valeurs suivantes qui nous animent : "Spécialisation, Engagement, Proximité, Disponibilité, Concertation, Transparence".

Comment conciliez-vous la volonté de rester une entreprise à taille humaine et le développement de l'activité ?

Grâce à la notoriété acquise et à notre clientèle particulièrement fidèle, CGC s'est développée de façon constante au fil du temps. Il est important de préserver la taille humaine de l'entreprise et la qualité de travail de l'ensemble des collaborateurs, avec un parti pris très fort d'une charge de travail raisonnable pour chacun d'eux afin de garder le niveau des prestations proposées, correspondant à un besoin de nos clients aujourd'hui.

Ainsi, au fur et à mesure que le nombre de lots à gérer croît, nous augmentons le nombre de nos collaborateurs.

Flash

Quelles sont vos projets à venir ? Comment continuer à améliorer le service rendu aux clients ?

Dès le 1^{er} janvier prochain, et dans le prolongement de la modernisation de notre site internet, nous mettrons à disposition de chacun :

- un accès à son compte via un code personnel qui figurera désormais sur nos appels de provisions trimestrielles,
- le règlement de copropriété, ses éventuels modificatifs, les diagnostics relatifs aux parties communes, les procès-verbaux des assemblés générales,
- l'actualité immobilière.

A travers cette lettre trimestrielle, constituant un nouveau lien, nous vous tiendrons également informés des nouveaux services mis en place au sein du cabinet et de l'actualité réglementaire ou législative ayant un impact sur le domaine de la copropriété.

Toute notre équipe, qui est particulièrement motivée pour vous apporter un service de qualité vous présente « ses vœux les meilleurs à l'aube de 2012 ».





COMPÉTENCE ET SPÉCIALISATION, POUR UNE MEILLEURE QUALITÉ DE SERVICE

Qui dit qualité, dit compétences...

Chez CGC, il existe un souci constant de qualité professionnelle.

Celui-ci passe par une exigence accrue sur le niveau du recrutement, une formation continue tant en interne qu'avec la contribution d'intervenants externes et un encadrement renforcé.

Nos collaborateurs ont, par exemple, reçu très tôt une formation, en son temps, sur la problématique des ascenseurs et dès l'an dernier, sur le Grenelle 2 et ses implications.

Cela se traduit par la durée dans la collaboration et une progression constante au service de notre clientèle.

Quelles sont les ressources mises à la disposition des gestionnaires ?

Nous mettons en place ce que nous appelons des « Services et postes spécialisés CGC » au fur et à mesure que le cabinet se développe.

Le service juridique a été créé en 1995. Son efficacité est allée croissante et il compte à ce jour 4 spécialistes. Cette structure est un atout important. Elle permet d'avoir une veille sur l'actualité législative, réglementaire, jurisprudentielle et surtout, de démultiplier notre expertise métier dans les situations complexes qui, aujourd'hui, sont de plus en plus nombreuses.

Nous disposons également de postes spécifiques tels qu'un agent technique du bâtiment, un comptable dédié aux payes et aux contrats de travail, un service « Mutation » en charge des états datés et de la relation avec les notaires. Ce poste est tenu par un professionnel issu du notariat.



Une équipe est dédiée pour chaque copropriété

Ces équipes, composées d'un gestionnaire, d'un comptable et d'une assistante, travaillent en collaboration avec les services spécialisés mis en place par CGC et peuvent à tout moment s'appuyer sur leurs compétences très spécifiques.

Cet accès direct, en interne, à de multiples compétences optimise les conditions de travail des gestionnaires et constitue un véritable atout pour offrir à nos clients des prestations de plus en plus qualitatives.



CGC

CENTRE DE GESTION
DE LA COPROPRIÉTÉ

Siège social

5, rue Cacheux
92400 Courbevoie
Tél. : 01 56 37 07 07
Fax : 01 47 89 84 97
cgc@wanadoo.fr

Agence Bois-Colombes

81, rue Pierre Joigneaux
92270 Bois-Colombes
Tél. : 01 56 83 80 00
Fax : 01 56 83 80 10
cgc@wanadoo.fr



NGP

NAUDET GESTION PATRIMOINE

79, avenue d'Argenteuil
92600 Asnières-sur-Seine
Tél. : 01 41 32 28 90
Fax : 01 41 11 08 01
cgc@wanadoo.fr

www.cgcop.com



Disponibilité et services pour une relation privilégiée de proximité

Nos bureaux sont ouverts du mardi au samedi. L'ouverture le samedi permet d'organiser des rendez-vous à un moment plus aisé pour nos clients, pour la consultation des comptes, les réunions de conseil syndical, etc...

Par ailleurs, en plein cœur de Bécon-les-Bruyères et à deux pas des transports en commun, l'Espace Madiraa est à la disposition des copropriétaires pour les assemblées générales mais peut également être loué à la journée. Il est équipé d'un matériel professionnel de sonorisation et de vidéo projection.